CONFEDERE

N° 27

Vendredi
23 août 2002

Hebdomadaire fondé en 1861
Rédaction-Info:
Case postale 216
1920 MARTIGNY
Tél. 027 722 65 76 - Fax 027 722 49 18
E-mail : redaction@confedere.ch

Fr. 1.50 JA Sierre

www.confedere.ch

Journal d'information du Valais romand

Expo. 02, les Suisses s'interrogent plutôt que de se contempler.

L'ENQUÊTE DE LA UNE

Tout le Valais à Expo. 02

Le 7 septembre le Valais aura sa journée officielle sur l'Arteplage de Bienne.

Les Valaisans aiment la fête et ceux qui se déplaceront à Bienne auront de quoi se mettre sous la dent. Outre des spectacles de grandes nouveautés culturelles, avec des jeunes, (ce qui tranche et c'est heureux avec les costumes folkloriques) le Valais est très présent à Bienne car c'est là que se trouve le seul restaurant cantonal agréé. Il doit être aujourd'hui proche de la 100'000e raclette servie, car il connaît, dit-on, un grand succès.

Pour ceux qui ne l'ont pas fait cet été, ce sera l'occasion de découvrir l'un ou plusieurs sites d'Expo 02. Cette exposition interpelle plus qu'elle ne démontre et c'est bien pourquoi beaucoup de visiteurs ne regrettent pas d'y être allés mais en même temps restent sur leur faim. Et puis il y en a pour tous les goûts. Ceux qui veulent des stands splendides et traditionnels iront à celui de la BNS à Bienne. Ceux qui veulent une escapade sentimentale iront à *Swisslove* à Yverdon, le *monolithe* de Morat est à ne manquer sous aucun prétexte, ne serait-ce que pour la fresque de la bataille de Morat. Enfin les férus d'avenir informatique iront à Neuchâtel le disputer aux robots.

Bien sûr la défense de l'environnement est omniprésente, on utilise plutôt mal que bien les moyens audiovisuels, bien sûr les citadins seront plus à l'aise que les campagnards, mais vos enfants dont ce sera la première exposition nationale en garderont un lumineux souvenir.

Ne serait-ce que pour cela, allez à Expo. 02.

Adolphe Ribordy

BERLIN: UN 1ER AOÛT COÛTEUX

Une partie de la nomenklatura valaisanne s'est rendue à Berlin le 1er août pour fêter la Suisse.

Mais voilà, entre la décision - il y avait Thomas Borer et sa miss Texas - et la date fatidique, le couple n'était plus à l'ambassade. Résultat, on se bat aujourd'hui sur les coûts. Certains avancent 1 millions de francs, le Conseil d'Etat Fr. 250'000.-. Il faut savoir que la Loterie romande a versé Fr. 250'000.- pour cette opération. Sans compter la part de Valais Tourisme. Les députés seraient bien inspirés de demander le coût total de l'opération, après on précisera qui a réglé la facture et si cet argent n'aurait pas trouvé meilleure destination.

BERLIN BIS

Cette opération de relation publique était-elle bien du ressort du Conseil d'Etat? En terme de communication c'est un couac. En effet, une petite télévision régionale allemande a couvert l'événement quant au Spiegel, le grand magazine allemand, il a fait de l'ironie entre la flamboyante Shawn Fielding du 1er août 2001 et les discours ennuyeux du 1er août 2002. L'idée de profiter de rayonnement de l'ambassadeur suisse à Berlin qui fait aujourd'hui dans la communication de la compagnie aérienne Swiss n'était pas mauvaise en soi mais quand il est parti il fallait arrêter là l'opération. Mais bon heureusement que le Conseil d'Etat valaisan n'a pas eu l'idée de fêter le 1er août au Luxembourg!

ZERMATT ORPHELINE

Le Valais a tenté deux fois l'aventure des JO, deux fois il a perdu Aujourd'hui Berne tente la même aventure et s'éloigne des stations valaisannes. Aurait-on la scoumoune?

Dans le même temps un fleuron de la vie intellectuelle et scientifique valaisanne le Symposium de Zermatt, créé sous la houlette du professeur valaisan Gottlieb Guntern, quitte la station du Cervin pour Interlaken.

La question se pose inévitablement: valait-il mieux aller à Berlin pour quelques centaines de milliers de francs plutôt que d'assurer la pérennité du Symposium de Zermatt connu mondialement?

GÉOLOGUE DÉBOUTÉ

Ce lundi 19 août se terminait le délai d'appel concernant le jugement acquittant Adolphe Ribordy suite à une plainte du géologue cantonal Jean-Daniel Rouiller.

Ainsi cette affaire se termine dans le respect de l'Etat de droit: le canton a dû édicter les conditions d'octroi de travaux publics pour toutes les professions, le Grand Conseil a réaffirmé l'immunité des députés face à l'administration et l'avocat du député Ribordy, Me Léonard Bender a brillamment démontré que les colères d'un fonctionnaire, fût-il géologue, ne sauraient s'exercer en dehors du droit.

A DIRE VRAI...

Pour la rentrée, je pensais traiter de la votation fédérale du 22 septembre. La lecture d'un récent exposé de la présidente du Parti socialiste suisse m'en a détourné. Lecture qui me laisse perplexe. Je cite: «En tant que présidente du PS, je sais que mon parti doit se battre dans un contexte défavorable. La globalisation des marchés se développe très rapidement depuis l'effondrement des régimes qui se prétendaient communistes, effondrement qui a été heureusement pacifique pour la plus grande part». Des régimes qui se «prétendaient» communistes! Quel curieux aveu! Au fond, selon Christiane Brunner, le cours de l'histoire aurait été différent si ces régimes avaient été «vraiment» communistes. Est-ce à dire qu'elle serait nostalgique d'un communisme «authentique»?

Léonard Bender

(suite en page 3)

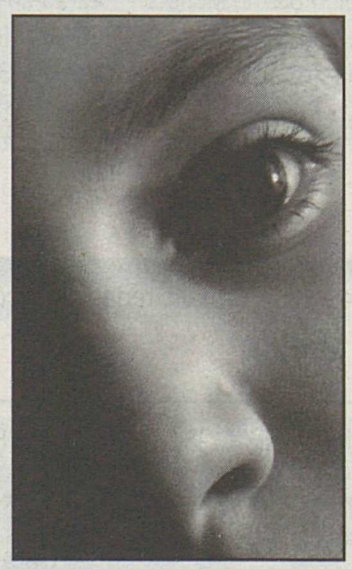

La protection des enfants est une priorité

EN CHUTE

Crime contre les enfants

Il y a dix ans la Belgique était en émoi à la suite de la mort de deux fillettes victimes d'un sadique. La Grande-Bretagne connaît la même émotion depuis le 4 août.

Partout dans le monde occidental la mort tragique d'enfants soulève une émotion énorme.

Pourtant dans le reste du monde, des enfants sont victimes de la faim, des mines antipersonnelles, de la guerre, quand ils ne sont pas traités comme des esclaves servant aux vices et à l'appât du gain des adultes.

Tous les systèmes de droit, toutes les religions, protègent les enfants et pourtant que de crimes sont commis contre eux, physiquement et mentalement.

La Suisse après avoir attendu a enfin ratifié la Convention internationale sur le travail des enfants.

S'il y a un combat auquel on doit donner la priorité c'est bien la protection totale de l'enfance car une chose est sûre, attenter à la dignité et à la vie d'un enfant sont les crimes absolus.

Arlequin

HISTOIRE

Faites ce que je dis et non ce que je fais! *par Hergé*

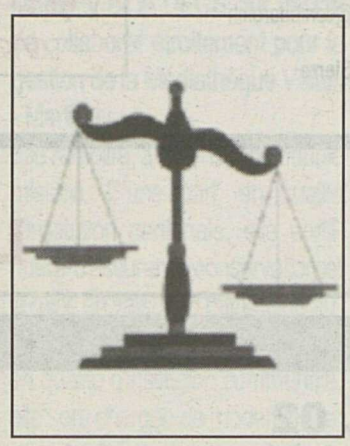

A la fin du XVI[e] siècle, le bon peuple plie sous les charges de la féodalité; des émeutes éclatent un peu partout, c'est la Révolution. Louis XVI convoque les Etats généraux; contrarié par la tournure des événements, il annonce l'ajournement de l'Assemblée; c'est alors que mirabeau lui rétorque: «*nous sommes ici par la volonté du peuple et on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes*». Dans un esprit d'apaisement, Lafayette, nouveau chef de la milice, offre à Louis XVI la cocarde tricolore - aux rouge et bleu des Parisiens on y a rajouté le blanc, couleur de la royauté - et lui déclare! «*Voilà une cocarde qui fera le tour du monde*». Dans la nuit du 4 août 1789, les constituants décrètent l'abolition des féodalités; des seigneurs, des évêques et autres députés déclarent renoncer à tous leurs privilèges.

La déclaration des droits et des devoirs accorde ainsi au bon peuple des libertés qu'il devra jalousement défendre, car ils sont légions les despotes et autres inquisiteurs qui, niant la souveraineté populaire, usent de la force pour bâillonner les libertés et instaurer un pouvoir théocratique.

Certes, il y a l'esprit et la lettre de la loi; mais ne cautionnons pas l'adage de La Fontaine: «*Selon que vous serez puissants ou misérables, les jugements de cour vous feront blanc ou noir*». Ces jours derniers, un ministre cantonal en charge des affaires de justice, reconnaissait sur le petit écran, avec l'aplomb d'un maraudeur ayant échappé à la vigilance du garde champêtre, qu'il ne respectait pas la limitation de vitesses sur l'autoroute. Ah! si j'étais ministre du culte, quelle grâce aurais-je à punir ce ministre irrespectueux; je ne pourrais toutefois lui prescrire qu'un tout petit acte de contrition, la fanfaronnade n'étant qu'un péché véniel dans son catéchisme. Mais voilà, je ne suis qu'un scribouillard et ne puis que lui proposer le «*sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur*» de Beaumarchais.

Hergé

DORÉNAZ

Exposition de sculptures sur bois

A à Dorénaz, lors de la «Fête des Anes» qui se déroulera les 31.8 et 01.9 prochains, Alain de Kaenel exposera ses splendides créations.

Les amoureux des animaux pourront aussi découvrir des aigles, hiboux, marmottes, sangliers, oiseaux, canards et chats…

GALERIE GRANDE-FONTAINE

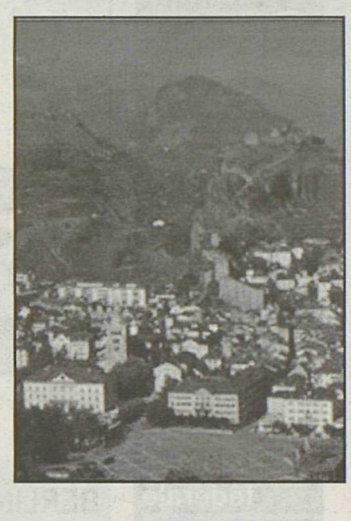

Du 30.8 au 21.9 Alexandra Roussopoulos, née en France en 1969, vivant et travaillant à Paris, valaisanne par sa mère Carole Roussopoulos, exposera ses peintures à la Galerie Grande-Fontaine à Sion avec Martin Mc Nulty, Irlandais d'Angleterre, qui exposera ses travaux récents, de petits objets issus de déchets et sculptés minutieusement avec divers matériaux.

Vernissage le 30.8 dès 18 h.

FONDATION ANDRÉ GUEX-JORIS

Nomination de deux membres d'honneur

Le 6 septembre dès 19 h à la Médiathèque Valais, av. de la Gare 15 à Martigny, la Fondation André Guex-Joris tiendra son assemblée générale lors de laquelle deux membres d'honneur seront nommés.

Il s'agit de M. Pascal Couchepin, conseiller fédéral, en reconnaissance du rôle important qu'il a joué pour la naissance de la Fondation. M. Couchepin est nommé au titre d' «ancien président de la Ville de Martigny».

Le deuxième membre d'honneur est M. André Martano, technicien pianos / accordeur, 75 ans d'activité au service d'HUG Musique, à l'occasion de ses 95 ans, en reconnaissance de 40 ans d'amitié avec les Guex-Joris et en signe de gratitude pour ses nombreux bienfaits et dons en faveur de la Fondation.

A l'issue de l'assemblée un concert d'automne sera donné à 20 h précises par Pierre Goy qui jouera l'un de ses instruments, le pianoforte de Detmar Hungerberg d'après Anton Walter (env. 1795). Ce sera l'occasion de pénétrer dans le monde sonore souvent insoupçonné du pianoforte. Au programme: des œuvres de Mozart, Haydn et Beethoven.

Comme d'habitude le verre de l'amitié suivra. L'entrée est libre - collecte à la sortie.

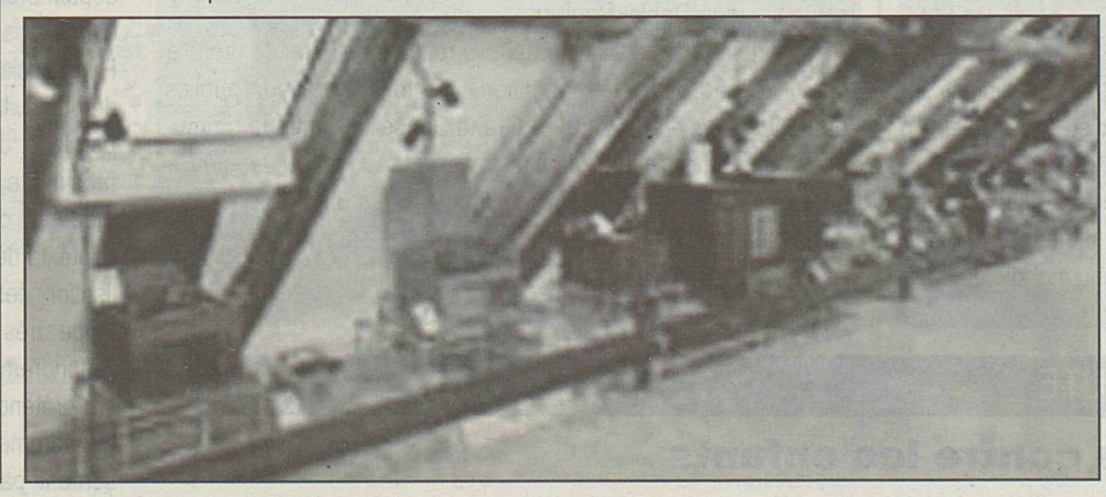

SUR AGENDA

Concert
Le 25.08 à la Fondation Gianadda à Martigny: Vadim Repin, violon et Boris Beresovski, piano. Au programme des œuvres de Schumann, Prokofiev et R. Strauss.
Réserv. 027 722 39 78.

Fête du Livre
Les 23-24-25.08 aura lieu à St-Pierre-de-Clages: 10[e] Fête du Livre.

Expo
Jusqu'au 25.08 au Forum d'Art contemporain à Sierre: exposition des projets d'interventions artistiques liées à la réalisation de la Haute Ecole Valaisanne à Sierre. Tous les jours de 14 à 18 h, samedi de 14 à 17 h. Dimanche fermé.

Fondation Gianadda
Prochaine visite commentée de l'exposition Berthe Morisot: le 28.08 à 20 h. Expo ouverte tous les jours de 9 à 19 h jusqu'au 19.11. Par beau temps, durant les mois de juillet et août, l'accès au parc est libre de 19 à 22 h.

Expo photos
Georges Laurent expose ses photos jusqu'au 22.09 dans les locaux du nouveau musée d'Isérables.

Expo de cristaux et minéraux
A la Fondation Tissières à Martigny jusqu'au 3.11, tous les jours de 10 à 18 h; à l'Hôtel du Glacier à Trient les ma-me-je-ve de 17 à 19 h et samedi-dimanche de 15 à 18 h.

Cinéma Martigny
Casino
22-23-24-26-27.08 à 20 h 30, 25.08 à 14 h 30 et 20 h 30, 12 ans, *Bad Company*; 24-25.08 à 17 h, Art et Essai, 12 ans, Samsara.
Corso
22-23-24-26-27.08 à 20 h 30, 25.08 à 16 h 30 et 20 h 30, 14 ans, La Somme de toutes les Peurs.

IMPRESSUM

Editeurs et composition:	Société coopérative le *Confédéré*
Rédacteur responsable:	Adolphe Ribordy
Impression:	Impress SA Sierre
Rédaction-administration:	11, rue du Grand-Verger (1er étage), CP 216, 1920 MARTIGNY Tél: 027 722 65 76 - Fax: 027 722 49 18 - Portable: 079 628 01 88 E-mail: redaction@confedere.ch
Service de publicité: Responsable: Daniel Marti 079 628 13 23	Publiannonces 16, rue des Creusets - 1950 SION Tél: 027 322 42 41 - Fax: 027 322 42 46 E-mail: confedere@publi-annonces.ch

Lerjen
CARAVANNE - MOBILHOMES - REMORQUES
Route cantonale, Conthey-Vétroz, tél. 027 346 12 06
• Vente:
– auvents
– accessoires
– pièces détachées
• Réparations
Caravanes

Dethleffs
Ci WILK
Expo-caravanes - Remorques

ÉDITO

A bas l'institution

Dans un monde en mutation dont les impulsions sont parfois données par les pouvoirs en place, on constate étrangement que ceux-ci demeurent immobiles engoncés dans une gestion catastrophique des événements.

Tenez: la gestion du dossier de deux ambassadeurs a mis en exergue les énormes lacunes du DFAE et les erreurs de communication qui en ont résulté.

Lors de la catastrophe aérienne du lac de Constance c'était le même chose.

Donner en pâture la baisse de 4 à 3% du taux de rendement des avoirs LPP avant qu'une décision ne soit prise a mis en émoi la Suisse entière.

Bref le Conseil fédéral ne sait pas gérer les dossiers délicats ni communiquer intelligemment et de façon moderne.

Ne parlons pas de la réforme du gouvernement en gestation depuis au moins trente ans.

La justice n'est pas en reste. Elle s'est complexifiée depuis des décennies tant par les règles qu'elle doit appliquer que par celle qui l'a fait bien fonctionner.

Finalement elle devient inaccessible en termes de temps et en termes financiers pour le justiciable qui veut avoir recours à elle.

Les parlements ont vu, eux, leurs prérogatives sans cesse diminuer. Tout cela fait que les institutions sont, dans un monde qui se remet constamment en question, les seuls domaines qui ne se remettent pas en cause. Il faudra songer un jour à la «déinstitutionnalisation» de la société.

Adolphe Ribordy

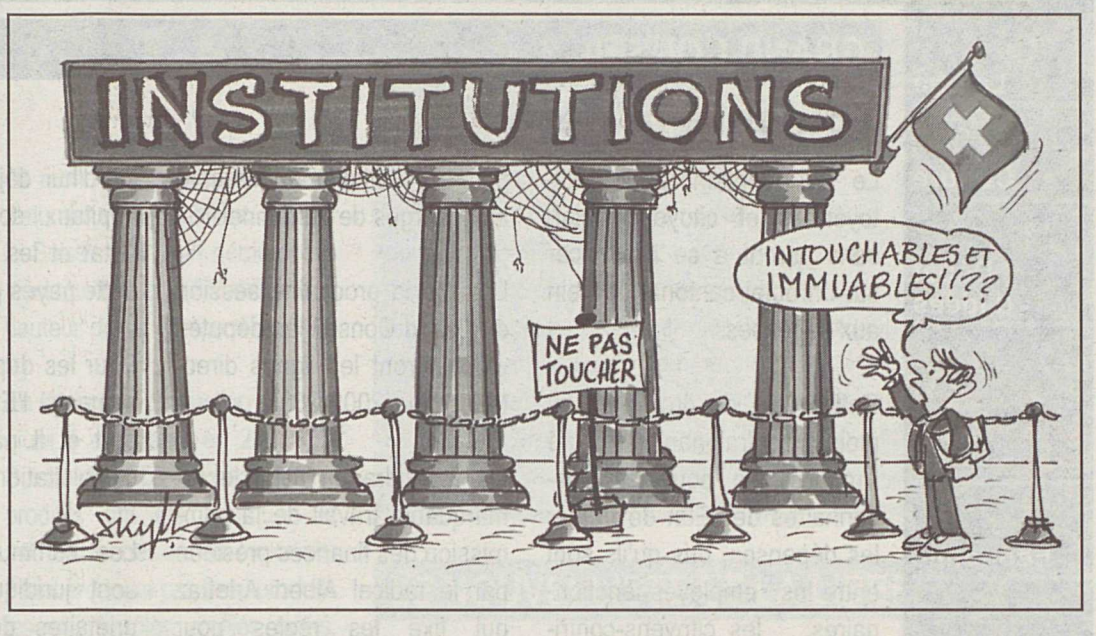

CHÔMAGE EN JUILLET

Le Valais sous la moyenne suisse

Le Valais compte 2646 chômeurs à la fin juillet 2002, soit 4 de moins qu'à la fin juin, dont 204 jeunes en fin de formation. Le taux de chômage est demeuré inchangé à 2,2%. Le mouvement à la baisse est moins élevé que celui de l'année dernière à la même période (-243); le nombre de chômeurs de juillet 2002 est supérieur de 516 à celui de juillet 2001 (1948 chômeurs pour un taux de 1,6%). A la fin juillet 2002 la Suisse compte 92 948 chômeurs (+ 2243 par rapport à fin juin) pour un taux de 2,6% (+ 0,1 point). Avec son taux de 2,2% le Valais se maintient en-dessous de la moyenne suisse; il se situe au 12e rang des cantons au taux de chômage le plus élevé et il est le seul canton romand à avoir enregistré une diminution du chômage en juillet. En Valais, le nombre de demandeurs d'emploi enregistrés se monte à 5128, soit 106 de moins que le mois précédent mais 783 de plus qu'il y a une année.

SUISSE

Electricité: Qui perd qui gagne

La Suisse débattra durant un mois encore s'il faut ouvrir ou non le marché de l'électricité à la concurrence.

Les milieux économiques disent oui car l'électricité sera moins chère.

Les milieux de gauche disent non car on spéculera aussi sur ce marché au détriment du consommateur

D'abord il convient de dire que la situation actuelle résultant d'une construction de systèmes de production et de de distribution durant près d'un siècle connaît des tares importantes et des structures désuètes.

Indépendamment des intérêts des producteurs-transporteurs-distributeurs, il faut se poser la question, pour analyser la situation, au niveau du citoyen-consommateur voire pour les Valaisans au niveau du citoyen tout court.

Trois questions se posent dès lors:

- sécurité de l'approvisionnement
- coûts plus avantageux
- et pour le Valais, canton producteur, maintien des redevances.

Dans le message aux Chambres fédérales le Conseil fédéral affirme qu'aucune péjoration notable de la sécurité de l'approvisionnement en électricité n'est à craindre.

Mais il n'exclut pas des incidences négatives pendant la période de mise en place.

On veut bien le croire.

Concernant les coûts, le message précise: «*A la question de savoir comment vont évoluer les prix dans un marché libéralisé, il n'est pas possible actuellement de donner une réponse définitive*».

Là aussi on veut bien croire le Conseil fédéral sur l'incertitude de la formation des prix.

En ce qui concerne les redevance, là l'affirmation est plus nette: «*Les redevances hydrauliques, les redevances spéciales et les prestation privilégiées au profit des communes de site subiront des pressions à la baisse*».

Sachant que les cantons alpins prélèvent actuellement près d'un milliard, ils verront cette part diminuer, il faudra donc compenser par l'impôt.

Bilan

En fin de compte quel bilan peut-on tirer?

Les milieux industriels seront, peut-être, gagnants.

La Suisse sera mieux intégrée dans un concept électrique européen.

La production et la distribution électriques devront se réorganiser.

En revanche:

La sécurité d'approvisionnement ne sera pas totalement garantie.

Les prix pour les ménages privés n'iront pas vers la baisse.

Les redevances hydrauliques iront, elles, vers la baisse.

Sur le plan politique il s'agit d'un transfert de compétences vers la Confédération.

Il est aussi fini le temps où les assemblées primaires et conseils généraux décidaient démocratiquement du tarif de l'électricité, désormais ce sera le «marché».

Cette votation sera aussi l'occasion de savoir quel degré de confiance les Suisses et les Valaisans font au «marché» sur un produit qui est un bien social par définition.

Ry

A DIRE VRAI...

(suite de la page 1)

On comprend maintenant mieux pourquoi le Parti socialiste suisse a si longtemps applaudi aux régimes de l'Est. Et pourquoi, quelques semaines encore avant la chute de Ceaucescu, il télégraphiait ses fidèles amitiés au Parti communiste roumain réuni en congrès.

Je suis au regret de rappeler à Madame Brunner que les régimes dont elle parle étaient bien des régimes communistes. Que le communisme, c'était cela et rien d'autre. Des Etats totalitaires, sans libertés ni justice sociale.

A dire vrai, dans ce registre de myopie politique, l'élue genevoise ira-t-elle jusqu'à affirmer, comme Peter Bodenmann, que Ruth Dreifuss et Moritz Leuenberger ne sont que de «prétendus» socialistes?

Léonard Bender

CONFEDERE
Journal d'information du Valais romand
de nouvelles signatures, un nouveau regard sur le Valais, sur les hommes et sur la société

GRAND CONSEIL

Toujours la dette

Le 22 septembre les citoyennes et citoyens valaisans auront à se prononcer sur un objet cantonal, le frein aux dépenses.

Cette règle de droit plus ou moins contraignante montre l'impossibilité pour les gestionnaires de l'Etat de freiner les dépenses, pris qu'ils sont entre les employés-fonctionnaires, les citoyens-contribuables, tous électeurs.
Si bien que pendant les années de mauvaise conjoncture tout a progressé de façon désordonnée alors que des économies auraient dû être faites.

La dette de l'Etat du Valais, engagements futurs compris, approche les Fr. 2 milliards. Par ailleurs le montant des impôts est pratiquement réservé aux charges de personnel.

Lors de la prochaine session du Grand Conseil les députés examineront les lignes directrices pour 2002-2005.

On retiendra en l'état le remarquable travail de la commission des finances présidée par le radical Albert Arlettaz qui fixe les règles pour contraindre les dépenses, diminuer la dette et fait quelques propositions intéressantes.

L'une d'entre elles consiste à cantonaliser la santé ou plus précisément à transférer au canton les hôpitaux.

Cette petite révolution n'en est pas une en fait puisqu'aujourd'hui déjà les dettes des hôpitaux sont amorties par l'Etat et les intérêts de cette dette payés par lui.

Pour les dépenses d'investissements l'Etat a sa grande part et il participe aux frais d'exploitation.

Les communes ou districts sont juridiquement les propriétaires de ces établissements mais depuis belle lurette l'Etat a la haute main sur la gestion financière hospitalière.

Ce serait, si l'on suit la proposition de la Cofi, un volet entier du dossier santé qui pourrait être amélioré.

VOTATIONS fédérales et cantonale

Le 22 septembre prochain, nous sommes appelés à nous prononcer sur les objets suivants:

Votation fédérale:
- loi sur le marché de l'électricité «LME»;
- initiative populaire «pour le versement au fonds AVS des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale suisse - Initiative sur l'or -»
- contre-projet de l'assemblée fédérale «L'or à l'AVS, aux cantons et à la Fondation».

Votation cantonale:
- Frein aux dépenses et à l'endettement.

La section du PRDVs de Vionnaz organise une séance publique d'information le

lundi 9 septembre à 20 h
au centre scolaire de Vionnaz.

M. Philippe Bender de la Croix-Rouge suisse nous orientera sur l'initiative sur l'or et son contre-projet et **M. le député Yves Bagnoud** nous parlera du frein aux dépenses et à l'endettement.
A l'issue des présentations le PRDVs prendra position sur ces objets.
Bienvenue à toutes et tous.

CONFEDERE forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique cantonale

La une
Culture
Débat d'idées
Politique cantonale et communale
Economie
Politique fédérale
Les gens
Valais

TRIBUNE LIBRE

Du délire en politique

Le Temps du 15 août 2002 est éloquent: le premier représentant du Mouvement des Citoyens serait suspect, aux dires du président du Grand Conseil, de vouloir s'en prendre physiquement aux députés. La police, avertie par le premier magistrat du canton, eut une réaction saine: Monsieur Michel Carron ne représente aucune menace particulière.
Que penser de cet événement?
Le premier mouvement est de faire appel à la psychiatrie pour comprendre les faits. Le terme paranoïa est un mot grec signifiant folie, dérèglement de l'esprit. Il désigne l'emportement et le délire. Cette psychose se caractérise par un délire systématisé, par la prédominance de l'interprétation et par l'absence de détérioration intellectuelle. On y range le délire de persécution, l'érotomanie, le délire des grandeurs et le délire de jalousie.
Le deuxième mouvement est de faire appel à l'histoire. La petite histoire valaisanne. Celle de l'affaire «BCV-Dorsaz» qui dit qu'un homme a osé dénoncer un système inacceptable, n'a été ni entendu, ni écouté, et, contre son gré, est devenu un franc-tireur, pris aujourd'hui pour un tireur fou. Traité tel un «parano», il a transféré son être sur la présidence du Grand Conseil.
Le troisième mouvement est de rappeler que Monsieur Caesar Jaeger, avant d'être élu par ses pairs, a dû suivre les chemins du minoritaire peu respecté. Au moment même où il s'assied dans le perchoir du Grand Conseil, il oublie ce qu'il a été, un homme libre et indépendant, et devient aux yeux de celui qu'il connaît mal le complice inconscient du système qu'il réprouvait dans le passé récent.
La conclusion est subjective et d'opinion: le pouvoir élu doit savoir, lorsqu'il se trompe, avouer sa faute et dire à l'un de ses sujets que l'erreur peut être aussi celle du détenteur de l'autorité. A défaut, celle-ci se décomposera.
Fully, le 15 août 2002

Stéphane Riand

EXPO. 02

Pour satisfaire ma curiosité et me faire une opinion personnelle, j'ai visité l'arteplage de Neuchâtel. Le déplacement en vaut la peine, surtout pour le spectacle du pavillon «Magie de l'énergie».
Les transports sont bien organisés et rapides, par contre il faut être armé de patience. Sur huit heures d'Expo, j'ai décompté cinq heures d'attente, une heure pour les repas et deux heures de visites. A l'ouverture à 9 h 30 il faut déjà prévoir trente minutes d'attente et devant les pavillons, le temps varie entre 60 et 75 minutes. Le clou de la journée a été le repas de midi où le rouge de Neuchâtel se vendait à 6.50 le déci et le pinot du valais à Fr. 55.- la bouteille de 5 décis! Le vigneron valaisan saura au moins que pour se payer un ballon de pinot il doit produire 3 kg de raisin AOC! A ce tarif-là, l'on ne peut pas mieux dénigrer les vins valaisans.
QUI, QUOI, COMMENT FAIRE? A bon entendeur salut!
Notre État fédératif a 154 ans. On a le sentiment que les penseurs de l'Expo n'ont, non pas seulement voulu décrier le travail de nos pères, mais de plus ils dénigrent notre pays.
(...) Malgré ce pavé dans la mare, je conseille ardemment à chacun de faire l'effort, certainement récompensé, d'aller visiter l'Expo. 02.

Emmanuel Chevrier, Sion

AGENDA régional et cantonal

L'**Association radicale du district de Sierre** organise un débat contradictoire sur la LME et vous invite le

jeudi 5 septembre à 19 h
à l'Hôtel de Ville de Sierre

Les débataires, **Mme Chantal Balet**, directrice romande d'EconomieSuisse, et **M. Daniel Brélaz**, syndic de Lausanne, présenteront leurs arguments pour ou contre la loi sur le marché de l'électricité.

Groupe radical
Le groupe radical du Grand Conseil se réunira samedi matin 31 août de 9 h à 12 h à l'Hôtel du Parc à Martigny.
Au programme des discussions, les lignes directrices cantonales quadriennales.

ALUMINIUM

Bonnes perspectives d'avenir

Le Valais est principalement concerné par le développement dans l'utilisation de l'aluminium. En effet les sites de Sierre-Chippis-Gampel ont marqué l'histoire de l'industrie en Valais.

Malgré le fait qu'aujourd'hui des Canadiens sont à la tête de l'ancienne Alusuisse, cette unité industrielle valaisanne semble encore avoir de beaux jours devant elle.
Dans un dépliant bilingue édité par l'Association suisse de l'aluminium, on apprend l'importance de ce produit en Suisse et dans le monde. On apprend surtout que le recyclage de l'aluminium augmente constamment.
Si les USA sont les champions du monde de la consommation d'aluminium par habitant, 36,2 kg la Suisse vient loin derrière elle ainsi que l'Italie de l'Allemagne, à hauteur de la France avec 23,1 kg.
En Europe la production d'aluminium a augmenté en 2001. En Suisse 181'700 tonnes de demi-produits ont été fabriqués et 140'000 tonnes ont été exportées
Il faut entendre par demi-produits les rubans, tôles, profilés, tubes, fils en aluminium qu'on utilise pour des produits finis
En Suisse les constructions mécaniques et électriques sont gourmandes d'aluminium ainsi que l'emballage, le bâtiment ou les transports.
Les perspectives d'avenir sont bonnes grâce surtout à la réalisation de construction légère pour véhicules.
Vous trouverez plus d'informations sur www.alu.ch.

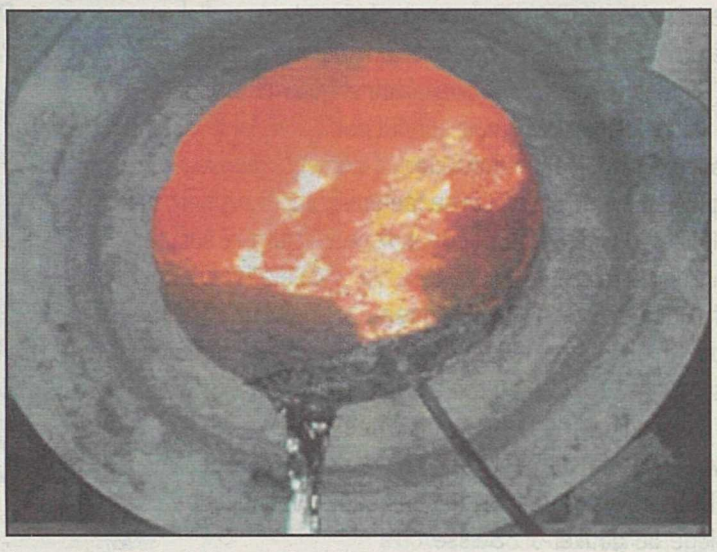

Le recyclage de l'aluminuin augmente constamment.

EN BREF

BCVs: baisse des taux hypothécaires

Face à l'évolution du marché des capitaux, la Banque Cantonale Valaisanne a adapté ses taux.
Le meilleur taux variable pour les résidences primaires passe de 4% à 3,75% immédiatement pour les nouvelles affaires et dès le 1er novembre pour les hypothèques existantes. Les crédits de rénovation des bâtiments, activité importante dans le secteur secondaire, se commercialisent dès 3% avec possibilité de surseoir à l'obligation d'amortissement pendant 5 ans. Le *Bonus Famille* se négocie dès 3,5% pour la moitié de l'emprunt et le *Crédit Minergie* dès 3%.

LE NOUVELLISTE ET LA LIBERTÉ

L'Imprimerie et Librairies St-Paul SA, éditrice de la Liberté à Fribourg et le Groupe Rhône Média, éditeur du Nouvelliste, à Sion, ont conclu un accord de coopération portant sur la production rédactionnelle et technique, sur des questions de marketing et de distribution, ainsi que sur des tâches de gestion et d'administration d'une entreprise de presse.
Les deux sociétés vont mettre en place divers groupes de travail ayant pour objectif de définir des projets opérationnels de coopération dans les domaines cités. L'accord poursuit deux buts précis: augmenter la qualité et la notoriété des deux journaux régionaux et réduire les coûts de production.
Les premières mises en application devraient être fonctionnelles au début 2003.

ANALYSE

Baisse d'indice des prix des médicaments

L'indice du prix des médicaments est tombé de 100,5 points à 99,8 points, c'est-à-dire de 0,7 points. Ainsi se poursuit la tendance inaugurée en 1996 et pour la première fois, l'indice est tombé au-dessous de la marque de 100, qui a été fixée en 1993. Malgré cela, les coûts globaux de l'année 2000 de notre système de santé ont augmenté de 4,1% pour atteindre environ 43,3 milliards de francs.
Une moyenne de 20 médecins s'occupent du bien-être de 10 000 habitants de ce pays. Pour un généraliste, on compte deux spécialistes.
Dans l'année 2001, les cabinets médicaux suisses ont effectué 55,4 millions de consultations. En moyenne, chaque habitant se rend huit fois par année chez un médecin. Un peu plus de la moitié des traitements, soit 52%, se sont accomplis avec l'aide de médicaments.
Selon les calculs de l'Office fédéral de la statistique, la part des médicaments aux coûts globaux de notre système de santé de 43,3 milliards de francs a représenté 10,7%.

Pharma Information

Les coûts de la santé sont un thème récurrent dans la discussion politique du pays. Le petit ouvrage maniable de Pharma Information fournit les chiffres et statistiques permettant une argumentation valable. «La santé publique en Suisse» en est à sa 22e édition et passe pour un ouvrage standard, qui rassemble les données des sources les plus diverses sur les prestations, les coûts et les prix au sein du système suisse de la santé.
Les données et graphiques de cet ouvrage peuvent aussi être consultés sur Internet sous: http://www.interpharma.ch.

ÉVOLUTION DES PRIX DES BIENS ET DE LA SANTÉ

Source: coût de la santé OFS, 2002

Dans l'ensemble, les prix des biens et services de santé * n'ont pas connu une évolution sensiblement différente de celle de l'indice des prix à la consommation *. En revanche, le volume de l'offre et la demande de prestations dans le domaine de la santé poursuivent leur hausse, entraînant un accroissement global de dépenses qui atteignent 43,3 milliards de francs en 2000. La part des coûts de la santé au PIB s'est stabilisée à 10,7%. Cela ne résulte pas d'une maîtrise des coûts mais de la croissance du PIB dans la même proportion (+ 4,1%).

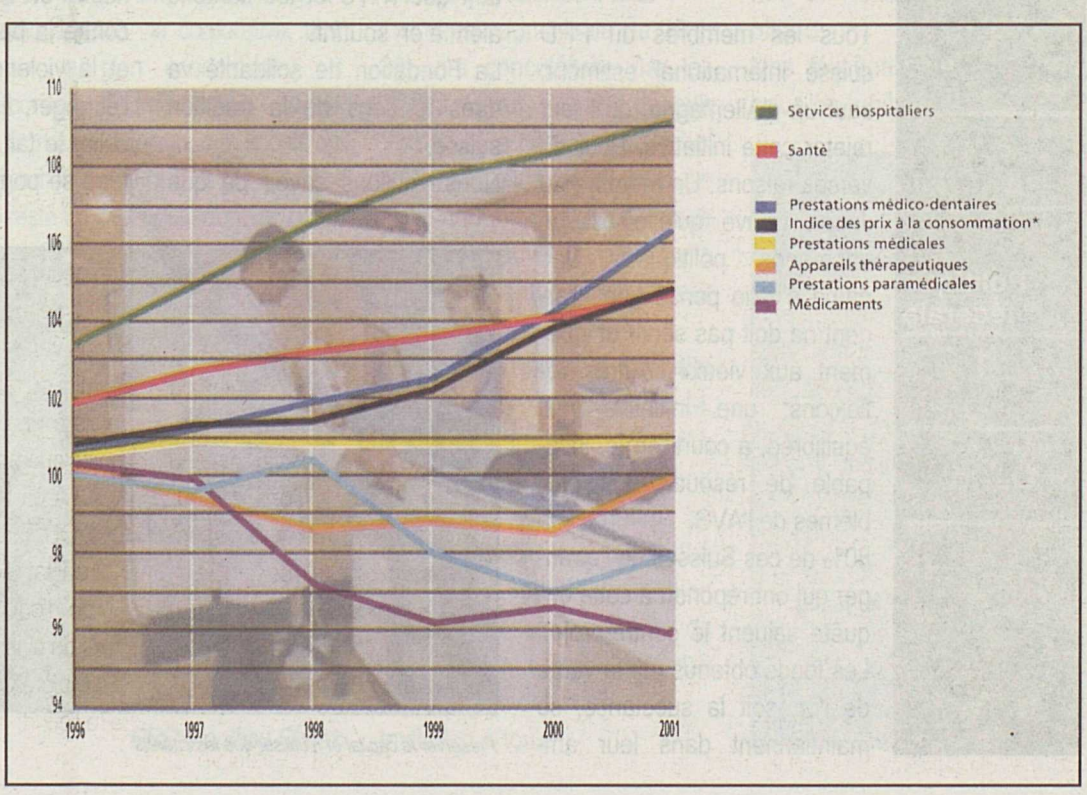

confedere@publi-annonces.ch
Pour vos annonces dans le Confédéré
REGIE PUBLICITAIRE
PRESSE & INTERNET
EN LIGNE DIRECTE AVEC VOS IDÉES
PUBLI ANNONCES
Rue des Creusets 16
1950 Sion
Tél. 027 322 42 41
Fax 027 322 42 46

ÉLECTIONS

Non à la discrimination des personnes âgées

La discrimination des seniors n'est pas seulement un problème propre à la commune de Madiswil (la limite d'âge pour pouvoir être élu a été fixée à 70 ans) ou au canton de Berne. D'autres cantons connaissent de tels couperets. Il faut recenser les cas de discrimination connus.

Le PRD s'engage pour que l'on ne tolère plus à l'avenir de telles entorses au principe de la non-discrimination des personnes âgées inscrit dans la Constitution fédérale. Il est évident qu'il n'y a aucune raison d'ordre public d'exclure ainsi près de 800'000 citoyennes et citoyens de plus de 70 ans. Les électrices et les électeurs sont tout à fait en mesure d'apprécier eux-mêmes les capacités corporelles et intellectuelles des candidats aux élections. Si l'on veut éviter que certains s'accrochent trop longtemps à leur siège, on peut éventuellement limiter la durée des mandats, ce qui existe déjà en bien des endroits.

La Suisse ne peut se permettre, juste au moment où le nombre de personnes actives diminue, de renoncer aux réflexions, à l'expérience et à la créativité des seniors. Faire tomber le couperet sur eux revient à les priver de toute responsabilité à l'égard de l'Etat.

Une délégation du PRD entrera en contact avec des représentants du conseil des seniors dans le but d'approfondir cette question et d'en discuter les prolongements.

PRDS

ÉDITO

Rentrée politique et succession

La rentrée politique 2002 s'accompagne d'éventuelles élections au Conseil fédéral.

En effet, Ruth Dreifuss et Kaspar Villiger, alors qu'ils n'ont encore rien dit, pourraient, dans les mois voire l'année à venir, quitter leurs fonctions au Conseil fédéral, ouvrant la porte à l'événement majeur de la politique suisse: des élections au Conseil fédéral.

Une Latine, un Alémanique qui s'en vont, cela fait que tout le pays va bruisser de candidatures durant plusieurs mois. Les noms circulent et, pour corser l'événement, on parle bien entendu de changements de département, de redécoupage de ces derniers.

Un socialiste, un radical, la succession devrait aller de soi. Mais voilà que l'UDC prétend à un deuxième siège au gouvernement.

Le suspense est donc à son comble!

Heureux pays qui fait de l'élection dans un collège gouvernemental dont les actions sont étroitement surveillées par le peuple, l'événement majeur de sa politique.

Pour les non initiés cela peut paraître étrange, or, pour la Suisse, ce choix est primordial. Non pas tant en fonction des qualités intrinsèques des élus, mais surtout par leur volonté de respecter l'élément consensuel, le fameux compromis helvétique indispensable à la survie de la Confédération helvétique.

M. Villiger l'a rappelé récemment, la Suisse ne peut exister que par le respect de ses diverses composantes. En deux mots: sans compromis plus de Suisse.

Et parce que l'UDC, version Blocher, menace constamment ce principe fondateur du pays, elle n'accédera pas en plus grand nombre au Conseil fédéral. On ne peut gouverner la Suisse en termes d'affrontement.

Pour le reste, faites vos pronostics.

Dominique Delaloye
secrétaire politique, PRD

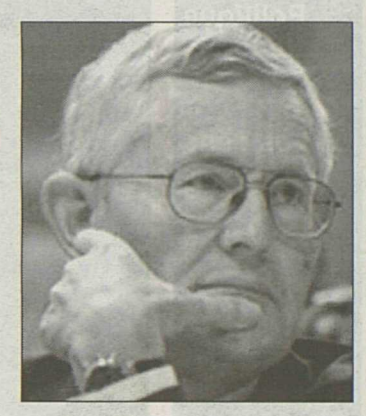

Kaspar Villiger, président de la Confédération

CONFEDERE forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique fédérale

La une
Culture
Débat d'idées
Politique cantonale et communale
Economie
Politique fédérale
Les gens
Valais

VOTATIONS

La position du PRD suisse international

Une enquête effectuée auprès des membres du PRD suisse international révèle que ceux-ci sont favorables au contre-projet à l'initiative sur l'or.

Tous les membres du PRD suisse international estiment, sauf un d'Allemagne, qu'il faut rejeter cette initiative. Pour diverses raisons. Un membre du Japon trouve qu'elle est un «non-sens politique». Une dame d'Italie pense que «l'argent ne doit pas servir uniquement aux vieux». Autres réflexions: une initiative mal équilibrée, à court terme, incapable de résoudre les problèmes de l'AVS.

80% de ces Suisses de l'étranger qui ont répondu à cette enquête saluent le contre-projet. Les fonds obtenus par la vente de l'or, soit la substance, se maintiennent dans leur ampleur réelle pour les générations futures. De plus, il est l'expression de la solidarité de la Suisse tant sur le plan interne qu'extérieur, sans pour autant que l'AVS et les cantons aient à en souffrir.

La Fondation de solidarité va dans le sens de la tradition suisse.

Nous voulions savoir ce que pensent nos membres de la Fondation de solidarité et de ses objectifs. Tous, sauf deux, estiment que cette fondation forme une contribution raisonnable et solidaire à la lutte contre la pauvreté, la détresse et la violence en Suisse et à l'étranger. Ils saluent en particulier le fait que l'aide humanitaire se portera sur des projets particuliers. Un des membres de France est persuadé que «la Fondation, nouvelle grande œuvre humanitaire, reste dans l'axe de la tradition suisse (comme par ex. la Croix-Rouge)».

Les projets à soutenir, en Suisse et à l'étranger ne manquent pas. Il n'est pas nécessaire de les rechercher longtemps. Au contraire, le choix est quelquefois difficile. C'est la raison pour laquelle les membres du PRD international demandent qu'ils soient examinés et contrôlés sur la base d'un concept clair.

Ceux qui ont participé à l'enquête sont tous d'accord pour dire qu'en refusant le contre-projet on raterait «une chance d'améliorer notre image».

Erich Müller, conseiller national (ZH), président du PRD suisse international

Préserver le capital et n'utiliser que les intérêts

MOTS D'ORDRE

Les délégués du PRD suisse, réunis en assemblée générale extraordinaire à Zoug le week-end dernier, se sont déterminés sur les trois objets qui seront soumis en votation populaire le 22 septembre prochain.

Au sujet de la loi sur le marché de l'électricité, les délégués radicaux ont dit oui par 205 voix et trois abstentions.

L'initiative «L'or à l'AVS» a recueilli 196 oui et un non. Le contre-projet de cette initiative qui prévoit de préserver la valeur du capital dégagé par les 1300 tonnes d'or excédentaires et de verser ses intérêts à parts égales, à l'AVS, aux cantons et à la Fondation Suisse solidaire, a été approuvé par 128 oui contre 98 non.

CONFEDERE
Journal d'information du Valais romand

il n'existe que par vous et que pour vous

PORTRAITS VALAISANS

Marie-Claire Tabin, présidente du Syndicat des Enseignants Romands (SER)

L'enseignement elle connaît! Après sa formation à l'Ecole normale de Sion en quatre années au lieu de cinq en raison du manque d'enseignants de ces années-là, elle se retrouve à 20 ans tout de suite dans le feu de l'action avec une première classe à Randogne: 18 élèves, 4 degrés et 1 élève américain!

Marie-Claire Tabin

Pas dégoûtée la jeune institutrice poursuit à l'école «Borzuat» à Sierre.
Lutter contre l'échec scolaire devient sa priorité et en collaboration avec d'autres collègues, elle mène le projet Evalog, système évaluant le travail des élèves sur leurs compétences. Face aux éléments fondamentaux à acquérir, l'élève est un acteur et les parents aussi. L'école actuelle va dans ce sens.

En 1994 elle entreprend une formation l'amenant en 1998 à une licence de formatrice d'adultes; conjointement elle assure la présidence du Conseil général de Sierre. En 1998 elle devient vice-présidente de l'association professionnelle des enseignants des écoles primaires (SPR), qui s'ouvre ensuite aux autres enseignants et devient l'actuel SER (Syndicat des Enseignants Romands) basé à Martigny.

Aujourd'hui présidente du SER, elle propose «Les Assises romandes de l'éducation» à un large public puisque toutes les personnes concernées, parents et élèves, enseignants et politiques, sont invitées à y participer.

Quelle est l'ambition de ce grand rendez-vous?
«L'école est en procès. On a de grandes exigences envers les enseignants qui sont vus comme les seuls responsables face à la société. Mais finalement, on prend conscience que l'on a tous la même préoccupation. Ce projet vient répondre aussi au reproche souvent fait du manque de débat démocratique avant les prises de décision. Il faut donner des raisons aux choix, comprendre les freins et utiliser la dynamique du mouvement démocratique pour faire entrer tous les partenaires dans le débat. Aujourd'hui l'école romande existe mais pas le pouvoir romand.»

Qu'en est-il en Valais?
«Bernard Comby a apporté une ouverture, Serge Sierro est un adepte de l'Ecole Romande et a toujours soutenu ces projets. De l'extérieur, vu l'éloignement des universités, on imagine un retard, un décalage, mais notre école est empreinte du bon sens et du réalisme valaisan, alors évitons le complexe d'infériorité!»

L'école change?
Les exigences sont plus grandes aujourd'hui, les compétences collectives de l'école plus étendues et elle doit s'organiser. Mais elle doit rester publique, dans les mains de l'État.

Présidence du SER, conseillère communale à Sierre, souvent en déplacement pour nouer les contacts et partager les expériences, quel est le moteur de votre énergie?
«C'est la passion, le goût de l'ouverture et de l'aventure. Je suis toujours curieuse de savoir comment ça se passe ici et ailleurs. Et au lieu de critiquer je me dis: fais-le! Si on veut que les choses changent il faut agir.»

Un rêve?
«Que les gens se comprennent!»

D. Walther

NÉCROLOGIE

Hommage à M. Joseph Rithner

Avec le décès de M. Joseph Rithner, c'est une page de l'histoire montheysanne qui se tourne. Né et ancré sur le coteau, au Chili, *Joson Rithner* - pour l'appeler comme les Montheysans - a durant toute son existence participé en profondeur à la vie de notre cité.
Professionnellement, il a mené avec succès et développé l'entreprise apicole familiale durant quelque cinquante années et lui a conservé son renom et son label de qualité durant toute cette période.
Tôt engagé en politique au sein du Parti Radical-démocratique de Monthey-Choex, Joson Rithner a fait ses premières armes au Conseil général, puis est entré à l'âge de 30 ans au Conseil communal, où il allait siéger durant 20 ans. Il a été tout au long de ces années responsable de l'importante commission des forêts: proche de la nature, il a été conscient, bien avant l'apparition des mouvements écologistes, de l'importance de notre environnement et a voué tous ses soins aux forêts montheysannes. Bourgeois de Monthey, il a aussi fait partie durant de nombreuses années de la commission bourgeoisiale. Au sein du conseil, son esprit avisé, son appréhension rationnelle et exempte de passion des problèmes lui ont valu une estime et une audience grandissantes. Son abord débonnaire, qu'illustrait sa sempiternelle pipe, ne l'empêchait pas de faire preuve d'énergie et d'esprit de décision. Conscient des besoins et des vœux de la population, à l'écoute des gens, homme de bon sens, guidé par le désir de servir la collectivité, il a été apprécié tant de ses collègues de l'exécutif que de l'ensemble des administrés. Porté à la vice-présidence de la ville en 1969, il a été élu président au printemps 1972, à la démission de M. Bavarel. Sentant son devoir civique accompli, il a préféré se retirer de l'arène politique à la fin de la même année.
Il a poursuivi son engagement public dans la vie corporative, tant sur le plan économique, au conseil d'administration de la Banque Raiffeisen, que sportif, au comité du Ski-club de Choex. Il est resté un fidèle des réunions bourgeoisiales de Vieux-They, où il mettait la main à la pâte comme responsable de cuisine. Sa retraite politique lui a permis de consacrer plus de temps à sa famille, sa grande réussite, et en particulier à son épouse qui, avec discrétion mais constance, l'a accompagné tout au long de sa carrière.
A tous les membre de la famille Rithner va notre sympathie dans ces jours de douloureuse séparation.

PRD Monthey-Choex

ANNIVERSAIRE

L'abbé Georges Crettol

Le 25 août prochain à St-Maurice-de-Laques - Mollens, une cérémonie rappelant le 30e anniversaire du décès de l'abbé Georges Crettol aura lieu.
La messe dominicale de 10 h 30 sera concélébrée par les Chnes Henri Bérard, Joseph Voutaz et le père Louis Crettol et à 11 h 30 la partie officielle avec inauguration d'une plaque commémorative. La cérémonie sera agrémentée par le Chœur de l'Ordre de la Channe.
Le comité d'initiative de cette manifestation composé de M. Le Chne Henri Bérard et MM. Paul Bourguinet et Armand Berclaz a voulu mettre en exergue le rôle joué par l'abbé Georges Crettol aussi bien dans le domaine agricole, du chant populaire que celui des la protection des sites.
Invitation à tous.

CARNET

Nonagénaires fêtés

La Commune de Martigny a fêté trois nonagénaires en ce mois d'août. Il s'agit de Mme Dora Barlatay, M. Jules Monnet et Mme Fernande Mabillard.
Nos félicitations et une rose pour les jubilaires!

CONFEDERE
Journal d'information du Valais romand

c'est dans ses pages
que des jeunes Valaisans de 1900
apprenaient à lire,
c'est dans ses pages
que vous apprendrez
ce qu'on ne vous dit pas

TOURISME RURAL

Là haut sur la montage

Il y a le Valais de plaine, le Valais des grandes stations et puis ici et là on découvre cet autre Valais, différent, naturel.
Deux parcours sont à retenir en cette fin d'été.

A la Tzoumaz le Sentier des sens accueille bon an mal an 20'000 visiteurs.
La Maison de la forêt permet aux visiteurs de découvrir cet autre Valais, celui des fleurs, des plantes médicinales, des objets de l'artisanat local. Et aussi les chants d'animaux et la faune locale.
Le sentier est gratuit et verse une obole celle ou celui qui soudain grâce à ce sentier retrouve la plénitude de ses sens perdue dans la civilisation moderne.
Un autre lieu à retenir c'est Champoussin où la ferme à Gaby accueille dans une ancienne ferme les visiteur venus faire une marche de moyenne montagne.
Là dans cette auberge le promeneur pourra constater que c'est un peu le royaume des chèvres où une fromagerie modèle offre une riche palette de spécialités valorisant le lait de chèvre.
Mais les saucisses du cru, les confitures, l'eau-de-vie de genépi s'ajoute au charme de ce petit coin du Val d'Illiez.
En passant, signalons le col du Lein où les alpages vendant leurs produits frais. Le Valais s'ouvre ainsi de façon différente depuis quelques années aux visiteurs venus découvrir un beau pays.
Tourisme rural, éco-tourisme, peu importe, cette palette de nouvelles offres touristiques correspond mieux au Valais que les équipements ultramodernes faits pour que le citadin ne se sente pas trop dépaysé à la montagne.
Profitez des derniers beaux jours pour découvrir le Valais des senteurs et des goûts inédits et authentiques.

Ry

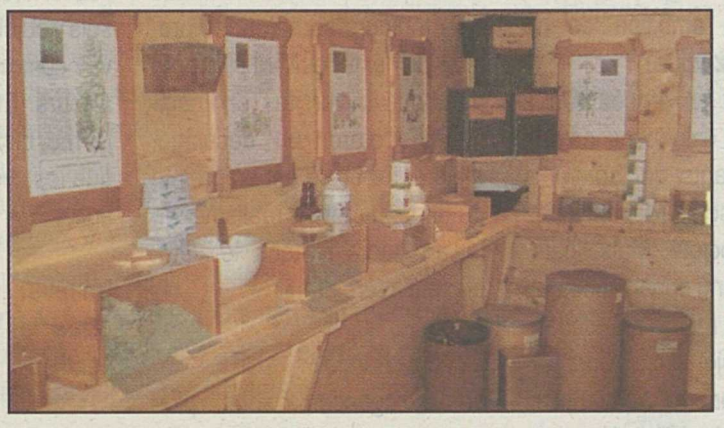

Un Valais de senteurs s'ajoute au Valais grand tourisme

DÉCÈS

André Rey, 90 ans, **Finhaut**; Gabrielle Nebel-Faigaux, 82 ans, **Monthey**; Thérèse Fournier-Sutter, 76 ans, **Martigny**; Simone Bessard, 91 ans, **Verbier**; Jean-Claude Balet, 59 ans, **Saxon**; Marcel Udry, 68 ans, **Sierre**; Lydie Arlettaz-Roduit, 82 ans, **Fully**; Juliette Vallotton, 73 ans, **Martigny**; Michel Constantin, 63 ans, **Arbaz**; Corinne Mariaux, 37 ans, **Vionnaz**; Lucie Costa-Micheloud, 86 ans, **Sion**; Jean-Paul Rouiller, 44 ans, **Collombey**; René Stemmler, 81 ans, **Sierre**; Blanche Petit-Carroz, 74 ans, **Sierre**; Charlotte Berclaz-Fuchs, 85 ans, **Mollens**; Ida Lüscher, 91 ans, **Sierre**; Marie Antonin-Coppey, 94 ans, **Erde**; Denyse Dorsaz, 101 ans, **Charrat**; Françoise Campiche, 53 ans, **Vollèges**; Florentine Défago, 98 ans, **Monthey**; Jean Rapillard, 82 ans, **Sensine**.

SUR AGENDA

Culte protestant: le 25.08 à 9 h à Martigny et à 10 h 30, avec sainte Cène, à Saxon.
Club des Aînés: la journée «Expo. 02» du Club de Aînés de Martigny et environs aura lieu le 12.09. Déplacement en car, visite des arteplages d'Yverdon et de Neuchâtel. Sac de pique-nique, avec boisson, fourni à chaque participant. Inscriptions jusqu'au 10.09. 027 722 12 16.
Rencontre: du 22 au 25.08 se tiendra au Foyer Franciscain de St-Maurice l'assemblée européenne de la Fraternité Chrétienne des Personnes Malades et Handicapées.
VS-Tuning: les 24 et 25.08 au CERM à Martigny: 3e expo et salon tuning valaisan.
Expo voitures: du 23.08 au 1.09 à Verbier: 2e salon 4x4. Démonstrations, possibilité d'essayer un véhicule, animations.

MARTIGNY
GLASSEY energie
avec du
bon matériel
nous ajoutons
un bon service
service atelier

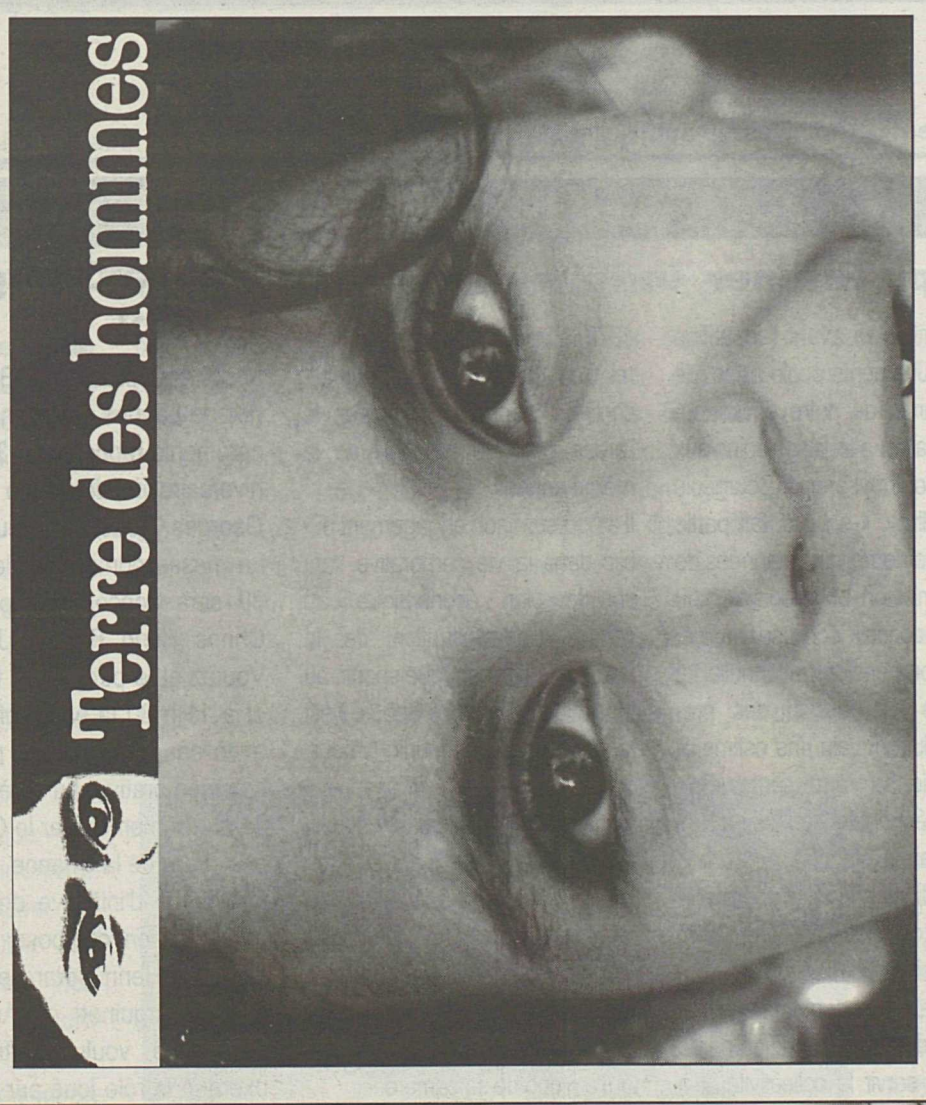

Ne restez pas spectateur

devenez acteur

pour un monde plus juste

Je veux soutenir Terre des hommes :
☐ par une **activité bénévole** dans ma région.
☐ par un **parrainage**. Envoyez-moi votre documentation.
☐ par un **don**. Envoyez-moi un bulletin de versement. B312

Nom _____ Prénom _____
Rue _____
NPA / Lieu _____
Date _____ Signature _____

Terre des hommes • Groupe de travail Valais • CP 30 • 1870 Monthey
☎ 024/471 26 84 • Fax 021/471 26 81 • www.tdh.valais.ch
Annonce soutenue par l'éditeur

Terre des hommes
aide directe à l'enfance meurtrie, sans préoccupation d'ordre politique, racial ou confessionnel

ABONNEZ-VOUS!

☐ **Je désire m'abonner au Confédéré pendant 1 année (Fr. 96.-)**

Date: Signature:

A retourner à:
Confédéré - Case postale 216 - 1920 Martigny
Ou par internet:
www.confedere.ch - info@confedere.ch

Nom:
Prénom:
Adresse:
NPA/Lieu: